

Une vidéo pour mieux connaître la médiathèque Wikimedia Commons

Tous nous connaissons, ou croyons connaître, Wikipédia. Mais nous sommes moins nombreux à avoir saisi que ce n'est que l'un des nombreux projets (mais quel projet !) de la Wikimedia Foundation.

Parmi ceux-ci il y a Wikimedia Commons ou *Commons*, une « médiathèque de 10 786 504 fichiers média librement réutilisables et que chacun peut enrichir ».

Christian Biasco, de la Wikimedia Italie, a pris l'excellente habitude de nous proposer de courtes vidéos didactiques pour nous présenter ces projets. Après Wikipédia et Wikisource, nous avons choisi de vous reproduire ci-dessous celle donc consacrée à Wikimedia Commons.



—> La vidéo au format webm

—> Le fichier de sous-titres

Remarque 1 : Mais, attention, ici, et plus encore que pour l'encyclopédie, le respect du droit d'auteur est strict et contraignant (droit du photographe, du photographié, droit des marques, de l'architecture, droit US, droit local, etc.).

Remarque 2 : Et tout ceci est une excellente occasion pour faire ensemble de fructueuses promenades comme en témoignent ces deux vidéos extraites de précédents billets : Google Art Project : Une petite note discordante dans un concert de louanges (bas de page) et Promenons-nous dans New York en

photographiant pour Wikipédia.

Transcript

URL d'origine du document sur Commons

Wikimedia Commons (aussi appelé tout simplement *Commons*) est un site internet qui héberge des images, de l'audio et de la vidéo ainsi que d'autres ressources multimédia dont le but est d'illustrer ou d'éduquer. Les contenus de Commons peuvent être utilisés librement et l'utilisation commerciale est permise, tant que les conditions de la licence sont respectées.

Frère de Wikipédia, Commons a vu le jour en 2004 comme dépôt commun pour les différents projets de la Wikimedia Foundation. Commons a ensuite évolué en un projet avec ses propres règles.

Sur Commons il est possible de trouver des photos de lieux et de monuments, d'animaux, de plantes, de minéraux. Des photos de personnalités, d'objets communs et d'œuvres d'art. Ainsi que des enregistrements historiques et des versions numériques de livres anciens. Des schémas, des diagrammes, des graphiques et des cartes. Des vidéos et des enregistrements audio... et bien d'autres choses.

Dans certains cas les ressources ne sont plus couvertes par le droit d'auteur, dans d'autres cas, les auteurs ou les ayant-droits ont accordé une permission pour que les œuvres soient utilisables en respectant de simples conditions, comme l'attribution ou l'utilisation de la même licence pour les éventuelles œuvres dérivées.

Plus de sept millions de ressources sur Commons, librement téléchargeables et utilisables pour la recherche, les sites web, les manifestes, la publicité, les œuvres d'art...

Les ressources de Commons peuvent être insérées directement sur les pages de l'encyclopédie Wikipédia et sur tous les autres projets Wikimédia, bien sûr en respectant les règles du projet spécifique, de la communauté linguistique de référence et de la législation du pays de provenance.

Chaque fichier sur Commons a sa propre page wiki. Après le titre, on trouve la

ressource multimédia ou une version réduite, comme dans le cas de photos très grandes. Une description (souvent traduite en plusieurs langues) est insérée ainsi que toutes les informations disponibles, comme la source, l'auteur, la date et les termes d'utilisation. L'historique du fichier liste toutes les éventuelles modifications. Car il est en effet possible de corriger et d'améliorer les fichiers téléversés par d'autres utilisateurs. Par ailleurs sont listées les pages de Commons et des autres projets de la Wikimedia Foundation qui ont lié et utilisé la ressource. En bas de la page on trouve des catégories, par le biais desquelles la ressource est cataloguée. Les catégories sont standardisés en anglais, mais pour les utiliser il est suffisant d'avoir une connaissance approximative de la langue.

Comment pouvez-vous contribuer à Commons ? Un amoureux de la photographie peut téléverser ses photos, un bon dessinateur peut ajouter des diagrammes et des animations, un musicien l'enregistrement d'œuvres libres. Des enregistrements de films et pièces théâtrales peuvent être insérés, à condition qu'il ne soient pas couverts par des droits d'auteur.

Afin de pouvoir téléverser un fichier sur Commons, il faut s'être préalablement enregistré. La création d'un compte, gratuite, est rapide et n'est pas nécessaire si on a déjà un compte sur un autre projet de la Wikimedia Foundation. Il est seulement possible de téléverser des ressources en format libre. Pas exemple, pour les vidéos seul le format Ogg Theora est admis. Il existe de nombreux convertisseurs open source qui peuvent être téléchargés et utilisés gratuitement.

Tous les fichiers téléversés doivent respecter : la loi des États-Unis, où est légalement implantée la Wikimedia Foundation ; les lois des pays dont est issue la ressource ; les lois du pays de l'utilisateur, qui reste responsable des contenus insérés. Il faut contrôler qu'on n'enfreint pas les lois sur la vie privée ou sur les marques déposées ou les restrictions d'utilisation des œuvres d'art de la part de certains musées.

Dans le cas d'œuvres déjà publiées ailleurs sans licence libre, l'auteur ou les ayant-droits doivent envoyer un courriel électronique dans lequel ils s'identifient en déclarant qu'ils permettent la publication de la ressource sous une licence libre.

Comme Wikipédia, Commons est un wiki, un site ouvert à tout le monde il est géré par des bénévoles du monde entier qui s'engagent à identifier et catégoriser

les ressources, à compléter ou traduire les descriptions, à créer les galeries et les pages spécifiques selon le thème, à identifier et supprimer les ressources avec des licences ou des sources incomplètes.

Commons est un projet multilingue : un site unique qui contient toutes les traductions et les différentes communautés linguistique cohabitent dans le même espace.

Pour faciliter la recherche des ressources au sein de Commons, ainsi que dans les catégories, est possible chercher dans les galeries, qui sont des pages spécifiquement créées pour accueillir des ressources sur un sujet particulier.

Les discussions à propos d'un contenu spécifique ont lieu sur la page de discussion dédiée à côté de chaque ressource de Commons, tandis que les discussions générales ont lieu sur une page spécifique. Les communications sont faites principalement en anglais, mais des pages dédiées existent qui permettent d'échanger dans d'autres langues.

Pour les problèmes à caractère technique on trouve un *bureau d'information* et de nombreuses pages d'aide, traduites en différentes langues. Pour des questions spécifiques ou particulièrement complexes, on peut demander aux administrateurs, qui sont des bénévoles qui ont gagné avec le temps la confiance de la communauté grâce à leur connaissance du projet. Eux seuls sont autorisés à exécuter certaines opérations délicates, comme par exemple la suppression d'une ressource.

L'utilisateur d'une ressource de Commons doit toujours s'assurer que les lois de son propre pays de provenance sont respectées. Commons ne peut garantir la légalité de l'utilisation d'une ressource dans tous les contextes possibles, ni sa fiabilité ou son exactitude. mais il est incroyable de voir combien de ressources valables et utilisables ont été téléversées.

De plus en plus d'archives d'état, de musées, de bibliothèques, de collections privées effectuent des dons de ressources, petits ou grands qui deviennent ainsi un patrimoine utilisable par tous.

Plusieurs photographes professionnels publient leurs œuvres sur Commons, fiers de voir leur travail repris d'un bout à l'autre du monde. Il arrive aussi que des illustrateurs publient sur Commons des schémas ou des diagrammes

particulièrement efficaces et élégants.

Il existe plusieurs mécanismes permettant de reconnaître les ressources de qualité : Par exemple, chaque année se tient un concours destiné à choisir la *photo de l'année*. Une autre sélection choisit les images les plus belles créées par les utilisateurs de Commons et une autre encore prime les images les plus efficaces dans leur catégorie. Tous les jours, une image *particulièrement intéressante* est sélectionnée et cette pratique existe aussi pour les autres ressources multimédia.

Pour soutenir Commons financièrement vous pouvez faire un don à la Wikimedia Foundation ou vous pouvez choisir de soutenir (aussi avec les 0,5% applicable en Italie).

Wikimedia Italia, une association à but non lucratif qui s'occupe de promouvoir, en Italie, Commons et les autres projets de la Wikimedia Foundation.